

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

L'an deux mille vingt-quatre huit avril à 17h30 à La Roche des Arnauds, le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni, sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, dûment convoqué le deux avril deux mille vingt-quatre.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 37 Présents : 21 Pouvoirs : 9
DATE DE LA CONVOCATION	02 avril 2024
SÉANCE DU	08 avril 2024

Objet : Désignation de nouveaux délégués de la commune de Saint Julien en Beauchêne dans les commissions thématiques

Présents : Monique BARTHÉLÉMY, Alexandra BUTEL, Michel RICOU-CHARLES, Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Alain LAURENS, Rémy FREY, Anne-Marie GROS, Hélène SALETTI, Jacqueline PUGET, Lamia CONTRUCCI, Christian AUBERT, Roland AMADOR, Jean ROUSSEAU, Fabien GASCARD, Jean BANAL, Claude DUBUT, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Jean-Marie GUEYRAUD,

Absents et excusés : Françoise PINET, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Rajaa TOUSSAINT, Jacques FRANCOU, Robert PAUCHON, Dominique TRUC, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Françoise BELLANGER, Alain BOYOD, Josette REVoux, Alain CAUSSE, Gérald GRIFFIT, Georges LESBROS, Bernadette SAUDEMONT,

Pouvoirs : Mallorie BOURGOGNE donne pouvoir à Monique BARTHÉLÉMY, Alain CAUSSE donne pouvoir à Serge EYSSERIC, Dominique TRUC donne pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE, Christiane ACANFORA donne pouvoir à Rémy FREY, Rajaa TOUSSAINT donne pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Françoise BELLANGER donne pouvoir à Jean BANAL, Bernadette SAUDEMONT donne pouvoir à Olivier REGORD, Gérald GRIFFIT donne pouvoir à Michel RICOU-CHARLES, Georges LESBROS donne pouvoir à Maurice CHAUTANT

Vu le CGCT

Vu la délibération n° 2020_57 portant la création de commissions thématiques

Vu la délibération n° 2020_118a portant désignation des membres des commissions thématiques

Vu la délibération n° 2021_146 portant création d'une commission thématique « Mobilité » et désignation des membres

Vu la délibération n° 2023_10 portant désignation de nouveaux membres suite à la perte de mandats d'élus de la commune du Dévoluy

Suite à l'élection de Madame SALETTI Hélène nouveau maire, la commune de Saint Julien en Beauchêne propose de nouveaux candidats pour les commissions thématiques suivantes :

- Commission « Finances » : titulaire Hélène SALETTI / suppléant Baptiste VIALET en lieu et place de Mr GAUTHIER
- Commission « développement économique » : titulaire Hélène SALETTI / suppléant Baptiste VIALET en lieu et place de Mr VALLIER
- Commission « Environnement, déchets, GEMAPI » : titulaire Frank RUEL / suppléant Baptiste VIALET
- Commission « Politiques contractuelles » : Hélène SALETTI

- Commission « Tourisme » : titulaire Cécile STEFANI / suppléant Benoît CHARLEAU en lieu et place de Mme SCHNEYDER
- Commission « Energies renouvelables » : Hélène SALETTI
- Commission « Mobilité » : Sylvain BAUCHAU / suppléant Jean SERRI en lieu et place de Mr SERRI (titulaire auparavant)

En l'absence d'autres candidatures et après en avoir délibéré le conseil communautaire désigne à l'unanimité les nouveaux membres des commissions thématiques tels que proposés par la commune de Saint Julien en Beauchêne.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jours, mois et an susdit.
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,



Fabien GASCARD



Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Marseille, situé 31 rue Jean François Leca, 13002 Marseille dans un délai de deux mois à compter de la présente publication, ou par le biais de l'application informatique « Télérécour Citoyens », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20240408-De_2024_040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024